



## **Compte-rendu réunion du 28 Octobre 2021**

**Absents Excusés : Christian LAVAL, Jean-Pierre YAPO, Jean-Michel LILLO**

---

Début à 17h30

### **1 Validation du compte-rendu du 30 septembre 2021**

Validé à l'unanimité.

### **2 Informations fédérales - Mutations 2022**

Suite au mail du 14 Octobre 2021 de la FFPJP les mutations pour 2022 seront payantes après une année sans licence ou plus. Pour rappel 30 € en interne au département et 50 € en externe.

### **3 Information Comité Régional**

#### **- Résultats Saint Yriex**

Lors de ce championnat voici le classement de nos jeunes et des vétérans

- Benjamins minimes ont terminés en 3<sup>e</sup> position, c'est Rumilly qui a gagné (club AURA tout de même).
- Vétérans : ils ont perdu les 2 matchs et ont fait 1 match nul.

Le représentant de la ligue AURA à notre Assemblée Générale est Noel MAISON.

## **4 Informations Comité du Rhône**

### **- Compte-rendu du CDR doublette féminin**

Il y avait 57 équipes, très bonne ambiance – beaucoup de monde - Le club était content de cette journée, les féminines également.

Ce même jour un CNC au Club des Brosses avait lieu. Jean-Pierre Yapou qui contrôlait les pass sanitaires à l'entrée a été agressé par un spectateur qui ne voulait pas donner celui-ci.

À la suite de ça un rapport a été fait et comme c'est un CNC l'affaire sera délocalisée à Marseille.

Le comité du Rhône sera intransigeant sur les affaires de discipline dans l'avenir. Trop de dérapages inacceptables sur nos terrains.

Les présidents de comité ne font plus parti de la commission de discipline de la région. En effet, cette décision a été prise lors d'une réunion de la Région AURA début novembre.

C'est à nouveau Michel LACHIZE qui est le président de la commission de discipline à la région AURA.

### **- Préparation Assemblée Générale**

Les commissions doivent impérativement donner à Cristina pour le 5 novembre les rapports de chaque commission.

Il est proposé de passer de 4 € à 5 € pour 2022, les inscriptions aux divers championnats du Rhône pour chaque joueur (sauf pour le Tir qui reste à 4 €). Si c'est voté à l'AG. Si les clubs votent contre, il a été décidé qu'il n'y aurait plus de dotations le jour de la finale des CDR.

Voici les représentants du comité aux divers secteurs, lors de l'accueil à partir de 13h :

Secteur 1 : Mario RICCI

Secteur 2 : Guy Palanche

Secteur 3 : André Di Ruzza

Secteur 4 : Jean Louis Beretta

Rose et Claudine : seront à la table des compositions de bureau, statuts, pouvoir, tickets repas.

Contrôle des Pass Sanitaires : Dali et Jean-Pierre accompagnés des agents de la sécurité.

La buvette sera tenue par le club de Vaulx en Vélin à la pause et à partir de 18h30.

« Adore gypsy » groupe qui va animer la soirée

Les médailles 2020 seront remises aux AG des clubs différents clubs par Jean-Paul PEROTTO, pour les médailles 2021, la remise se fera après l'Assemblée Générale vers 18h00.

## 5 – Questions diverses

- En l'absence de Christian, Gilbert nous expose une demande des commissaires aux comptes : pour 2022, il est demandé pour tous les déplacements (surtout les CDF) de payer les frais sur justificatifs. (Sauf pour les hôtels et les frais de route qui seront réservés par le CD69.

0 pour

3 abstentions

13 contre

Le contre l'a emporté, car les membres du CD69 n'ont pas compris le sens de cette demande. Cette question a été à nouveau mis à l'ordre du jour de la réunion du 16 décembre pour explications.

- Cristina a pris contact avec un cabinet comptable pour régler les modalités de paiement du salaire, édition des fiches de paie et surtout les diverses déclarations (URSSAF et Pole emploi) de Lassana.

- Samedi à Villefranche le GP mixte s'est déroulé. 4 équipes qualifiées, les finales en 2022 en septembre.

Question de Jocelyne : si d'ici-là un des joueurs mute dans un autre club cette équipe peut-elle être remplacée ?

Le jour de la finale si un joueur a muté dans un autre club, celui-ci sera remplacé par un autre joueur du club qui a été qualifié.

- Les GP sont toujours réservés qu'au Rhône : Dali va remettre sur le site cette précision, afin que les joueurs d'autres départements puissent être informés.
- Question aux arbitres : est-ce qu'un joueur qui joue avec un bas Eldera, un autre un bas Erema peuvent t'ils joueur ?  
Réponse : il faut que les bas sportifs soient les bas du club du joueur.
- Les licences pour 2022 : une bannette est mise en place afin de centraliser toutes les demandes.
- Chaque commission a un responsable donc si les clubs appels, ou posent des questions, merci de renvoyer vers les responsables de commission.

**PROCHAINE REUNION LE 25 NOVEMBRE A PARTIR DE 17H30**  
**(Ordre du jour de cette réunion : l'Assemblée Générale du 27 novembre 2021)**